

-----Message d'origine-----

De : Marcel Moreau [mailto:mmoreau@mitis.qc.ca]

Envoyé : 27 septembre 2007 14:52

À : Gélinas, Monique (BAPE); François Bergeron; Dominique Robichaud

Objet : Re: DQ8

Bonjour madame Gélinas,

À la question 3 du DQ8

L'ensemble des municipalités de la MRC de La Mitis, incluant celles ayant un dépôt en tranché, auront accès à l'écocentre de La Mitis.

L'ouverture de l'éco-centre devrait coïncider avec celle du LET qui accueillera l'ensemble des municipalités.

À la question 4

Le volume de rejet est d'environ 570 tonnes pour les 2 MRC sur un total de 3000 tonnes qui arrivent au CFER Matapédia-Mitis ce qui représente un taux de 19 %. L'ensemble du Québec tourne autour de 15 à 16 % de rejet.

Il est clair que ce phénomène rendra l'atteinte des objectifs du ministère plus difficile. Par contre, nous misons beaucoup sur nos campagnes de sensibilisation afin de diminuer au maximum ces rejets.

À la question 5

Les tableaux seront mis à jour pour inclure les Tétra pak dans nos plans de gestion des matières résiduelles.

Nous estimons à environ 10 tonnes par année les quantités de Tétra pak pour les deux MRC.

Les réponses aux questions 1 et 2 de ce DQ8 vous seront fournies plus tard